Fédération Musicale du Brabant Wallon

Numéro : 27
Novembre-Décembre 2021

Presto

Fédération Musicale F.M.B.W. A.S.B.L. du Brabant Wallon

Le Brabant wallon

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

SOMMAIRE

La Fédération Musicale du Brabant Wallon - Comité
Mot du Président
Agenda
Chœurs de l'Union Européenne – Palais des Beaux-Arts
Le beau « La » que voilà
Les marches militaires
Résultats Sonatina 2021
Concours « Jeunes solistes » 2022 – Bulletin d'inscription
Règlement du concours
Jeux
Solutions des jeux du Presto 26
Comité USM

n.d.l.r. :

N'oubliez pas de nous envoyer vos articles, agendas, affiches ou petites annonces avant le 1er Janvier 2022 pour paraître dans prochain numéro.

Pour envoyer tout cela, rien de plus simple, une seule adresse Email à retenir : celle de notre secrétaire : christvin@hotmail.fr

Fédération Musicale du Brabant Wallon

Comité

Président

HANQUIN Adelin
Rue des Ecoles, 9 - 1350 JAUCHE
Tél : 019/63.43.75
GSM : 0478/84.03.76
Email : hanquin.adelin@skynet.be

Secrétaire

VINCENT Christiane
Rue Basse Baive, 26 - 5310 LIERNU
Tél : 081/65.59.05
GSM : 0477/32.22.30
Email : christvin@hotmail.fr

Trésorier

HANQUINAUX Pascal
Rue Basse Baive, 26 - 5310 LIERNU
Tél : 081/65.59.05
GSM : 0475/37.13.38
Email : p.hanquinaux@gmail.com

Membre

HENNEBEL Aurélien
Rue Saint-Corneille, 21 - 1320 HAMME-MILLE
GSM : 0471/65.25.68
Email : hennaur@gmail.com

Chers Amis lecteurs,

Enfin une petite éclaircie dans cette pandémie toujours active malheureusement.

J'espère que nos sociétés vont pouvoir reprendre progressivement leurs activités.

A la suite du départ de Laurent Miller, que je remercie pour son travail dans notre comité, Christiane, notre secrétaire sera en charge de la réception des articles et de la rédaction du Presto.

Pascal continue la trésorerie et Aurélien est responsable du site FMBW & USM.

Pour les sociétés affiliées à la SEMU au travers de notre fédération, une remise complémentaire exceptionnelle de 20 % a été accordée pour 2021 et une remise pour 2020 a également été attribuée, le tout ayant été déduit de la facture SEMU 2021.

La messe de Sainte-Cécile 2021 pourrait être organisée à Jauche dans le courant du mois de décembre.

En ce qui concerne les activités 2022, il est prévu :

- Un festival à l'occasion de mes 25 ans de présidence.
- Le concours « Jeunes Solistes » le 26 février – voir bulletin d'inscription et règlement ci-après.
- Le camp Musical : Nous avions contacté le Cepes de Jodoigne pour y organiser le camp, mais la réponse est négative, nous continuons dès lors à chercher d'autres possibilités. Au cas où il n'y aurait pas de possibilité en Brabant wallon, la fédération musicale de Liège serait prête à reprendre le camp 2022.

La prochaine Assemblée Générale de décembre n'aura pas lieu.

Courage à tous et bonne fin d'année.

Joyeux Noël et bonne année 2022 à vous tous ainsi qu'aux membres de vos familles.

Votre dévoué Président

AGENDA

Dates	***Sociétés***	*Activités*
20-11-21	Harmonie Royale de Mont-St-Pont Braine-l'Alleud vertenoeuil@hotmail.com	18h00 Messe et Concert de St. Cécile à l'église de l'Ermite Chaussée d'Alsemberg 1420 Braine-l'Alleud.
26/11/21	Renouveau Musical de Genappe rmgenappe@skynet.be	20h00 Vieux-Genappe – Concert de gala
28/11/21	Renouveau Musical de Genappe rmgenappe@skynet.be	10h00 Vieux-Genappe – Sainte Cécile
17-12-21	Chœurs de l'Union Européenne http ://fr.eusing.eu/index.html	20h00 Concert Saint Saëns Requiem Oratorio de Noël Palais des Beaux-Arts
18-12-21	Harmonie Royale de Mont-St-Pont Braine-l'Alleud vertenoeuil@hotmail.com	14h00 Concert de Noël à l'église St. Etienne Centre de Braine-l'Alleud
18/12/21	Renouveau Musical de Genappe rmgenappe@skynet.be	Parade de Noël

PETITES et GRANDES ANNONCES

n.d.l.r. : Désormais, cette rubrique vous est ouverte pour toute petite annonce non commerciale (concernant la musique ou non). Pour envoyer tout cela, rien de plus simple, une seule adresse Email à retenir :
Celle de notre secrétaire : christvin@hotmail.fr

Les Chœurs de l'Union européenne recrutent. Si vous aimez la musique classique, que vous possédez des qualités vocales et savez lire une partition, venez à une de nos répétitions.

Pour en savoir plus : http://fr.eusing.eu/nous-rejoindre.html

CHŒURS DE L'UNION EUROPÉENNE
KOOR VAN DE EUROPESE UNIE
ENSEMBLE ORCHESTRAL DE BRUXELLES

DIRK DE MOOR, dir.

SAINT-SAËNS

1835 - 1921 (100e)

REQUIEM
ORATORIO DE NOËL

Alice Depret, sop.
Julie Vercauteren, sop.
Marie-Laure Coenjaerts, alt.
Laurens-Alexander Wyns, ten.
Samuel Namotte, bas.

FRIDAY 17 / 12 / 2021 20:00

PALAIS DES BEAUX-ARTS

PALEIS VOOR SCHONE KUNSTEN

TICKETS www.bozar.be / 02 507 82 00

€ 42 - 35 - 25 - 18 HOSTED EVENTS

Editeur responsable:Les choeurs de l'Union européenne av. de la Gazelle, 63 1180 - Bruxelles. Ne pas jeter sur la voie publique

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
Francophones Bruxelles
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
loterie nationale BIEN PLUS QUE JOUER
BXL LA VILLE DE STAD
artist 27
MUSIQ3

Le beau « La » que voil@ !

Dans une gare, un musicien profite de quelques minutes d'attente pour faire vibrer harmonieusement un piano qu'on vient d'y installer. Certains passants écoutent, mais parfois, s'ils s'arrêtent, c'est seulement pour utiliser leur Smartphone.

Deux « esprits » bizarres essaient de lier connaissance.

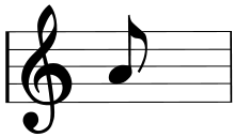

- Bonjour, qui es-tu ?
- Je suis « **La** ».
- Je le vois bien ! Je dirais plutôt « ici » que « là » !
- Je te demande ton nom ! Comment t'appelles-tu ?
- « **La** » ou « a » en allemand et « A » en anglais. Alors, tu accroches ?

- Comment ça, j'accroche ?
- Oui ! Je peux avoir différentes longueurs : ronde, noire, croche…
- Alors, franchement, en quelle langue parles-tu !
- En latin, pour commencer. Tu te souviens de l'Hymne à Saint-Jean Baptiste ? Le moine du XIe siècle, Guido d'Arezzo, grand pédagogue de la musique, eut une idée géniale. Il a inventé la dénomination des notes de musique. Chaque première syllabe de chaque demi-vers de cet hymne, dû à un moine poète, Paulus Diaconus, est devenue le nom d'une note, mis à part un arrangement particulier pour le « Si » et le « Ut », ce dernier se transformant souvent en « Do » plus élégant à chanter.
- Et alors ?
- Et bien, je suis la première syllabe du sixième demi-vers « **La**bii reatum » de cet hymne. « **Sol**ve polluti/ **La**bii reatum » ou « Nettoie la faute de leurs lèvres souillées ».
- ???
- En fait, je suis une note de musique, la plus importante même ! Pour être précis, je suis une vibration sonore de 440 Hertz, une norme internationale depuis 1953, paraît-il. Pourvu que ça dure ! On parle maintenant de 442 Hertz. C'est sur moi que s'accordent les orchestres depuis des lunes. Enfin quand je suis « **La3 »**, le « La » de la troisième octave du piano, A4 en anglais.
  Tu comprends ?
- Pas vraiment.
- Tu as déjà entendu ce « **La3** » ? Tu m'as déjà entendu ?
- Non, je n'ai pas la moindre idée de ce que tu t'échines à me raconter.
- Regarde là ! Au bar ils ont un téléphone fixe.
- Oui, et alors ?
- Vas-y, décroche-le sans composer de numéro. Tu entendras un son.
- D'accord, je décroche… J'entends un « bruit », en effet.
- En fait, c'est moi, ce fameux « **La3** » 440 Hertz. Vois comme je voyage !

Quand on me dessine, on me donne une clé, celle de sol ou des « chants », si tu veux, ce qui me permet de prendre, à tout moment, la « clé des champs », de profiter de la liberté, de vagabonder partout dans le monde. Ne t'inquiète pas, je reviendrai toujours ici, près du piano de la gare.

- D'accord. Tu dis que les instruments d'orchestre doivent « s'ac**corder** » avant de commencer un concert. Cela se fait-il aussi dans les orchestres sans instruments à **cordes**, les harmonies, par exemple ? Et qui te lance dans un ensemble instrumental pour qu'on puisse se raccrocher à toi ?
- C'est le hautbois, du moins quand il y en a un. Je ne vais pas t'ennuyer en vantant sa richesse harmonique. Il a un timbre si particulier, net et brillant, que c'est le meilleur repère pour les autres instrumentistes qui risquent d'être troublés par le brouhaha habituel d'avant concert.
- Et qu'est-ce que tu veux dire par « un timbre » ? A-t-il du cachet ?
- Un timbre, c'est une caractéristique des sons émis. Si tu entends le « **La3** » d'une flûte et celui d'une trompette, hé bien, ils sont différents et cette différence s'appelle le timbre.

C’est la même chose pour les voix ! Cela permet de les distinguer. Ils ont tous du cachet. Chacun révèle l’élégance qui lui est propre.

- Et lui, le hautbois, il s’accorde sur quoi ?
- Sur un diapason.
- Un dia quoi ?
- Un diapason ! C’est une petite fourche métallique en U, forgée pour qu’elle donne ce « **La3** » avec précision quand on la heurte. Tu sais, cela ne date pas d’hier. On pense que c’est John Shore, un trompettiste anglais qui jouait aussi du luth, qui l’a conçu en 1711. Il était fort apprécié et a même été membre du corps des trompettes pour honorer Georges Ier, roi de Grande-Bretagne et d’Irlande, lors de son couronnement ! Il a joué du luth avec de grands noms de la musique, Henry Purcell et Georg Friedrich Haendel. Il fallait vraiment que le groupe musical soit à la hauteur des attentes des maîtres ! Son diapason, il l’a appelé *pitch fork*, une fourche à « hauteur », à la hauteur des espoirs mis en elle, à ma hauteur, quoi.

  En fait, il existe maintenant des accordeurs électroniques. Depuis l’invention du Smartphone perfectionné, on a aussi créé des applications bien pratiques. Par exemple la syllabe « **La** » s’écrit dans un rectangle coloré. Tu joues ce que tu penses être moi. Si c’est faux, le nom d’un confrère s’écrit, La bémol, La dièse, Sol … , et tu dois t’efforcer de me faire réapparaître.

- Dans les chorales, on utilise également un diapason ?
- Oui, je le pense, mécanique un temps, électronique maintenant. Même les cloches des carillons sont accordées. Rassure-toi, quand sonne le glas ou le tocsin, ce n’est pas toujours moi qui claironne la mauvaise nouvelle.
- En fait, tu voyages tout le temps et on t’entend partout ! Quelle gloire !

- Et toi, qui es-tu ?
- Une arobase **@**.
- Une aro quoi ? Une acrobate ? Une « a Crolle » ?
- « A Crolle » si tu veux. C’est le nom que m’ont donné certains Belges. C’est un peu plus beau que celui que m’ont donné d’autres Belges : « Apenstaartje » ou « petite queue de singe » ! En fait je suis une gymnaste qui danse avec un ruban. Regarde comme je suis belle ! Je suis une icône de la modernité ! Pourtant, j’existe depuis longtemps, comme raccourci. Voici une application américaine du XIXe siècle : « 2 books @ $10 » se traduit par « deux livres à 10 dollars la pièce. »

  Je suis partout, tout le temps, depuis qu’Internet existe et, par la suite, le courrier électronique ou courriel, et les adresses e-mail. Je vogue d’un ordinateur à l’autre, quelle que soit sa situation. Je suis celle qui unit quelques lettres représentant un être humain précis à un service de messagerie électronique qui va jouer un rôle de facteur. Une réponse reviendra. Cela crée un véritable circuit mondial. Si tu savais comme je suis appréciée !
- Moi aussi, je suis apprécié ! Si tu savais le nombre de la la la la la qu’on entend par seconde dans le monde ! Naturellement, ils n’ont pas tous la bonne fréquence de 440 Hertz !

Et alors, « **La3** » ? Qui voyage le plus, quel circuit est le plus rapide ? « **La** » ou « **@ »** ?
Pas besoin de faire une compétition. Tu sais, on est frère et sœur, enfants de la physique. Tu m’as dit qu’en allemand tu t’appelles « **a** », et bien @ signifie « chez » ou « **à** » au pays des Anglais qui le lisent « at ». Ha ha ha !

Bon voyage, les **a**mis !

Texte que Monsieur Jean-Marc Onkelinx, musicologue liégeois, a souhaité intégrer dans son blog.

Les Marches militaires

Marche des Parachutistes Belges

La première Compagnie des Parachutistes Belges est fondée en Ecosse pendant la seconde guerre mondiale (8 mai 1942). Elle se compose de volontaires. Après deux ans de formation sous les ordres du Capitaine Blondeel, l'unité devient opérationnelle et fait partie de la brigade SAS)[1]. (Special Air Service) sous le nom d'« Escadron Belge » Le régiment SAS belge est la première unité alliée à avoir pris pied sur le sol belge lors de la libération. Le 1er avril 1951, ce régiment change de nom et devient le 1er Bataillon de Parachutistes. Son casernement se trouve dans la citadelle de Diest depuis 1953.

L'idée de la marche est née en 1945 lors d'un repas entre parachutistes auquel Pieter Leemans participe aux côtés du Colonel Blondeel. Il décrit lui-même la genèse de cette œuvre par ces mots : « *Comme beaucoup d'autres succès, cet air a coulé de mon stylo comme l'eau d'une fontaine*. » Plus tard, la commentant, il précise : « *Je l'ai voulue aussi légère que possible, car je peux m'imaginer qu'un parachutiste se sente léger et irréel au cours d'un saut.* » C'est une marche militaire de style typiquement européen : on entend une patrouille qui vient de loin, passe et s'éloigne. Certains sons rappellent ceux des cornemuses d'Ecosse, rappel du lieu de naissance de la compagnie.

La « Marche des Parachutistes Belges » fut créée par la Musique des Guides sous la direction de Franz Wangermée lors d'un concert radiophonique au Palais de Beaux-Arts le 8 mai 1946, premier anniversaire du jour de la victoire et 4ème anniversaire du Régiment des Parachutistes. Elle est devenue une des marches officielles de l'armée belge et a été adoptée par l'armée britannique comme marche du Régiment SAS. C'est une des marches militaires les plus populaires au monde qui poursuit parfois un curieux chemin : elle a déjà été jouée à une noce en Inde, lors d'un spectacle de cirque en France, …

P**ieter Leemans (1897 – 1980)** est né à Schaarbeek le 31 mai 1897. Enfant, il entame des études musicales en académie puis obtient un Premier Prix de solfège au Conservatoire Royal de Bruxelles. Il commence à vivre de la musique, dès ses 20 ans, comme professeur de musique et pianiste accompagnateur de films muets. Lors de son service militaire (1920), il est musicien dans la fanfare du 4ème régiment des carabiniers où il décline l'ordre de composer une marche en précisant n'être pas du tout attiré par les marches militaires. Il poursuit par la suite des études musicales très complètes comprenant notamment l'orchestration et la composition. Après quelques années d'enseignement, il devient, en 1932, pianiste, chef d'orchestre et directeur du programme musical de la radiodiffusion officielle néerlandophone la NIR. Il y crée un petit orchestre, puis, de 1954 à 1962, dirige le grand orchestre radiophonique.

Sa palette musicale est très variée. Il compose des chansons, des chants pour chorales, des musiques de films, de la musique de chambre, des œuvres pour orchestres, … et grande est son influence sur la musique belge. Il gagne de nombreuses compétitions. Parmi ses compositions, plusieurs marches lui valent les honneurs. Deux d'entre elles, par exemple, sont sélectionnées comme marches officielles des expositions universelles de Bruxelles de 1935 et de 1958. A propos de celle de 1935, un musicologue écrit : *« Cette marche (…) est comme une tapisserie de haute lice qui évoque le double caractère de notre nation. Ses rythmes sont flamands et wallons…* ».

En 1947, il est le représentant belge au Congrès de Genève dont les travaux portent sur la normalisation des notations musicales. Il meurt à Bruxelles le 10 janvier 1980.

Par Anne-Marie Polomé

---

[1] Sources : Kris Schauvliege, Président du Comité International et de la Branche Belge de la Société Internationale de Musique militaire (IMMS). (www.imms-online.org)
www.para-cdo.be/1para/para.htm
F. PIETERS : « *La Musique Royale des Guides, un siècle d'enregistrements* » Ed. « Les Amis de la Musique Royale des Guides », **2003** ISBN : 2-9600401-0-4

Deux marches militaires de Gebauer

Les marches militaires de l'époque napoléonienne ont été composées par les chefs de musique associés à divers corps militaires. Il semblerait que les deux marches proposées ci-dessous soient l'œuvre de **Michel-Joseph Gebauer**, compositeur, hautboïste, violoniste, chef d'orchestre militaire français d'origine Suisse (La Fère dans l'Aisne 1763-décès lors de la retraite de Russie, décembre 1812). En 1791, il entre dans l'ancêtre du Conservatoire de Paris, le corps de musique de la Garde nationale, puis est nommé professeur au Conservatoire nouvellement créé. Napoléon le tient en très haute estime et dit qu'il a *une formation musicale d'une perfection absolue !* Suite aux événements militaires de l'époque, il devient Chef de Musique de la Garde des Consuls puis, le 18 mai 1804, Napoléon le nomme Chef de Musique du 1er régiment des Grenadiers à Pied de la Garde Impériale. Gebauer accompagne les troupes et dirige toutes les grandes cérémonies impériales, sacre, mariages, messes, bals et fêtes de la cour impériale, défilés, parades, ... En 1808, Napoléon lui décerne la « Croix des Braves ». Il a environ 250 marches à son actif, sans compter des chants de bivouac, des duos et quartets créés pour toutes sortes d'instruments.

Marche de la Garde Consulaire à Marengo
Le 14 juin 1800 marque une victoire napoléonienne à Marengo. Au cours de la deuxième campagne d'Italie, les troupes de Napoléon, Premier Consul, se heurtent aux Autrichiens de l'Armée Impériale du Saint-Empire à Marengo, ville italienne située à 70 km au nord de Gênes. Cette victoire permet à Napoléon d'asseoir son influence politique.
La Marche de la Garde Consulaire à la Bataille de Marengo a été jouée par la Musique de la Garde des Consuls juste après la victoire ! Maintenant, elle est le symbole musical du Corps des Gardes Champêtres de France !

Marche des Bonnets à Poils ou **Marche d'Austerlitz**
Il s'agit de la chanson de marche officielle des Grognards de la Grande Armée napoléonienne. Les fifres et les tambours la jouaient avant les batailles dont celle d'Austerlitz (1804). En voici des extraits
« On va leur percer le flanc ! Ran tan plan tire lire lan plan ! (bis)
Le p'tit tondu s'ra content ! Ran tan plan tire lire lan plan ! (bis)
***Ç**a lui f'ra bien plaisir Ran plan tire lire …*
Et car c'est de c'la que dépend Ran tan plan tire lire lan plan !
Le salut de l'Empire, … »

Comme vous pouvez le lire, ces paroles n'ont rien de comparable à celles d'une autre marche militaire de l'époque de Louis XIV, très populaire parmi les troupes. Vous la connaissez certainement : « *Auprès de ma blonde, Qu'il fait bon, fait bon, fait bon…* ».

Par Anne-Marie Polomé

RESULTATS DE LA FINALE NATIONALE

« SONATINA 2021 ».

NIVEAU SONATINE	INSTRUMENT	FEDERATION	POINTS
AERTS Sebastian	Trompette	VLAMO	**94,25**
FRAATS Yasmine	Basson	VLAMO	**90,50**
VANDERSTAPPEN Milan	Percussion	VLAMO	**90,25**
MINSART Martin	Percussion	USM	**88,50**
MERTES Gino	Percussion	FÖDEKAM	**85,25**
WEBER Nils	Trompette	FÖDEKAM	**84,75**
LENTZ Jamie	Trombone	FÖDEKAM	**83,25**
LIMET Clara	Trombone	USM	**83**
NIVEAU SONATE			
BEIRNAERT Ferre	Percussion	VLAMO	**92,75**
VAN LINT Mila	Cornet	VLAMO	**92,50**
BACH Yannick	Saxophone	FÖDEKAM	**88,25**
DINTER Hans Christian	Percussion	FÖDEKAM	**87,50**
BORRENS Nicolas	Saxophone	USM	**87,25**
LAMPAERT Suzanne	Saxophone	VLAMO	**86,50**
KEVERS Guillaume	Clarinette	USM	**84**
PERREZ Pauline	Hautbois	USM	**83**
NIVEAU CONCERTO			
DENDIEVEL Warre	Trompette	VLAMO	**96,75**
VANDER PUTTEN Valentin	Clarinette	USM	**93,50**
VAN LAENEN Lennert	Percussion	VLAMO	**92,50**
VAN EYGEN Louise	Hautbois	VLAMO	**90,25**
VAN DEN EEDE Simon	Cornet	VLAMO	**89,50**
WATTLER Anne-Sandrine	Flûte	FÖDEKAM	**84,25**
DESMEDT Adèle	Flûte	USM	**83,75**

FEDERATION MUSICALE DU BRABANT FRANCOPHONE

A.S.B.L. – Siège social : rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche

Concours « Jeunes solistes 2022 »
de la Fédération du Brabant

Samedi 26 février 2022
Académie de Musique – Jodoigne

Formulaire d'inscription à envoyer **avant le 30 janvier 2022** à la Fédération Musicale du Brabant Francophone (Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche ou par mail au secrétariat : christvin@hotmail.fr)

Nom (majuscules) : …….....Prénom : ……

Adresse : …….n° : ……..bte : ……..

Code postal : ……. Localité : ……..

Téléphone : ……..GSM : ……...……

Email : …….Date de naissance : ……..…….

Instrument : …….……Société : ……..……

Je souhaite m'inscrire dans la catégorie (*)

- o Bois
- o Cuivre
- o Percussions

au niveau (*)

- o Espoir (réservé aux moins de 11 ans)
- o Sonatine
- o Sonate
- o Concerto
- o Récital (ouvert jusque un an de fréquentation de l'enseignement supérieur artistique (jeune talent ou 1ère année d'étude)

Je joins au présent document une photocopie de ma carte d'identité (recto-verso) ainsi que la preuve du versement du droit d'inscription de 5 € (cinq euros)
sur le compte de la FMBF : BE30 0012 6149 5811 (+ mon nom en communication)

Programme : …….
…….
…….

Je souhaite être accompagné par l'accompagnateur officiel du concours (*) O oui
O non

Date : **Signature du participant : …….**

Signature des parents (pour les mineurs) : ……...…….
(*) Cochez la case adéquate

FEDERATION MUSICALE DU BRABANT FRANCOPHONE

A.S.B.L. – Siège social : Rue des Ecoles, 9 – 1350 JAUCHE

CONCOURS « Jeunes Solistes » - 2022

Règlement

I. Organisation générale.

Le concours « Jeunes Solistes – 2022 » est organisé en Brabant Wallon par la Fédération Musicale du Brabant francophone FMBF avec l'appui d'un groupe de travail (ci-dessous appeler « Commission d'organisation du concours ») composé de membres de la FMBF et de personnalités du monde musical.

L'objectif de ce concours est de promouvoir les instruments à vent et les instruments de percussion, et d'en encourager l'apprentissage.

Le concours « Jeunes Solistes – 2022 » sera organisé le samedi 26 février 2022 à l'Académie de Musique de Jodoigne – Place Dr Lodewijckx, 19 – 1370 Jodoigne.

Le concours comprend trois catégories : bois, cuivres et percussions.

Chaque catégorie comporte cinq niveaux : « Espoir », « Sonatine », « Sonate », « Concerto » et Récital. Chaque niveau correspond à des degrés d'études en académie de musique ou à un nombre d'années de pratique de l'instrument ainsi qu'à une liste d'œuvre répertoriées (voir site www.federationmusicalehainaut.be/ *Aide et projets – Sonatina – Répertoire)* (sauf niveau « Espoir »).

Niveau « Espoir »	A partir de F3 ou 3 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonatine »	A partir de F5 ou 5 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonate »	A partir de Q2 ou T1 ou 7 années de pratique de l'instrument
Niveau « Concerto »	A partir de Q4, T3 ou 9 années de pratique de l'instrument
Niveau « Récital »	Ouvert jusque un an de fréquentation de l'enseignement supérieur artistique (jeune talent ou 1ère année d'étude)

II. Inscriptions.

L'inscription au concours se fait par l'envoi des documents suivants :

- le formulaire d'inscription mentionnant la catégorie et le niveau, dûment complété et signé. Les mineurs d'âge doivent faire contresigner ce formulaire par la personne responsable.
- une photocopie recto-verso de la carte d'identité.
- la preuve du payement du droit d'inscription de 5 € (cinq euros), payable au plus tard le 30 janvier 2022, par transfert bancaire sur le compte de la FMBF : BE30 0012 6149 5811 avec en communication le nom du candidat.

Ces documents doivent être envoyés à la FMBF ASBL – Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche ou par mail au secrétariat : christvin@hotmail.fr).

La date limite d'inscription est fixée au 30 janvier 2022. Si certains documents font défaut à cette date, la candidature ne sera plus acceptée.

III. Conditions générales de participation.

Le concours est ouvert à tous, sans limite d'âge. Les candidats doivent cependant être domiciliés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils peuvent être inscrits ou non dans une école ou académie de musique, ou être autodidactes.

Le candidat qui a obtenu un résultat avec plus de 90 % des points dans un niveau, ne peut pas s'inscrire dans le même niveau les années suivantes.

IV. Programme.

L'œuvre présentée sera choisie dans le répertoire correspondant à chaque catégorie et niveau (voir site www.federationmusicalehainaut.be/ *Aide et projets – Sonatina – Répertoire)* (sauf niveau « Espoir »).

Les œuvres ne figurant pas dans le répertoire seront soumises à l'approbation de la Commission d'organisation du concours. Une fois approuvé, le programme ne pourra plus être modifié.

Le candidat présente une seule œuvre dont la durée correspond au temps prévu pour le niveau :

Niveau « Espoir »	3 à 5 minutes
Niveau « Sonatine »	6 à 8 minutes
Niveau « Sonate »	4 à 10 minutes
Niveau « Concerto »	5 à 12 minutes
Niveau « Récital »	15 minutes

Le programme peut comporter des œuvres avec ou sans accompagnement de piano. Les accompagnements avec CD ne sont admis que pour la catégorie « percussions ».

Les candidats de la catégorie « percussions » peuvent présenter un ou plusieurs instruments de leur choix sans toutefois dépasser le temps prévu pour le niveau.

V. Déroulement.

Le jour de l'épreuve, chaque candidat doit apporter l'original imprimé des partitions, ainsi que quatre exemplaires pour le jury.

Les épreuves du concours sont toujours publiques. Elles se déroulent par niveau suivant le présent règlement.

Les organisateurs du concours prennent les frais de droits d'auteur (SABAM) à leur charge.

Le concours prévoit un accompagnateur « officiel ». Les partitions devront lui parvenir impérativement avant la date limite d'inscription 30 janvier 2022 via la FMBF.

Le candidat peut faire appel, de sa propre initiative, à un accompagnateur de son choix et à un tourneur de pages. Les frais éventuels sont alors à charge du candidat.

Pour la catégorie « percussions », l'éventuel appareil de diffusion est amené par le candidat.

Si la durée dépasse le temps prévu pour le niveau, le jury peut interrompre la prestation.

A l'exception de l'accompagnateur musical retenu par le candidat et un éventuel tourneur de pages, aucune personne n'est autorisée à prendre place sur scène avec le candidat.

Les horaires fixés par les organisateurs ne peuvent en aucun cas être modifiés, sauf décision du président du jury au moment de l'épreuve.

VI. Jury.

Le jury sera composé d'un président assisté de deux ou trois membres.

Les membres du jury sont des pédagogues et musiciens professionnels. Ils sont désignés par la Commission d'organisation du concours.

Après chaque niveau, le président et chaque membre du jury remplissent un document comportant des critères précis d'évaluation et notent individuellement et secrètement chaque candidat. Leurs notes sont ensuite additionnées et la moyenne est calculée. Toute note qui dépasse de plus de 10 % cette moyenne est ramenée aux limites de cette moyenne. Une moyenne pondérée est alors établie. Seuls les cas limites sont délibérés.

VII. Recours.

Les décisions du jury sont sans appel.

Aucun recours relatif aux conditions d'organisation, au déroulement ou aux résultats du concours ne peut être admis. Le fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserve des clauses du présent règlement. Tous les cas qui n'y sont pas prévus seront tranchés par la Commission d'organisation du concours.

VIII. Prix.

Un candidat qui a obtenu au moins 80 % est proclamé « lauréat » du concours « Jeunes Solistes – 2022». Un certificat de participation est attribué à tous les autres candidats.

Pour chaque niveau, trois prix seront attribués pour toutes catégories d'instruments confondues (bois, cuivres, percussions) :

- premier prix : un montant de 75 euros
- deuxième prix : un montant de 50 euros
- troisième prix : un montant de 25 euros

La remise des prix aura lieu, à l'issue du concours, après les délibérations du jury.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la FMBF :
Fédération Musicale du Brabant francophone – Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche
Tél : 019/63.43.75 – GSM : 0478/84.03.76.

JEUX

SUDOKU

		5		1		3		
	2						6	
	1		5	3	4		2	
		8	7		6	2		
		6		5		9		
		1	9		8	6		
	3		2	6	7		9	
	5						3	
		7		8		4		

MOTS CAMOUFLES

I	P	E	S	T	E	S	S	O	N	S	F	E
L	R	E	B	E	C	H	B	O	U	L	E	T
A	I	F	T	O	N	O	C	E	M	A	H	I
L	S	A	A	A	U	G	U	I	P	U	R	E
L	E	I	T	L	S	Q	I	R	B	C	P	L
A	D	I	E	O	A	E	U	D	L	U	P	I
H	O	A	N	N	S	I	I	E	R	I	A	R
N	U	E	N	G	T	X	S	G	T	S	S	E
A	C	L	E	U	I	O	E	E	E	T	S	L
U	E	O	P	E	C	R	E	I	D	R	A	F
S	U	C	M	S	O	L	E	I	L	E	N	N
E	R	E	E	M	T	S	C	N	O	R	T	O
E	T	N	E	S	E	R	P	E	S	E	U	R

ASIENTO
ASTICOT
BICHE
BOULEAU
BOULET
BOUQUET
COMME
COURLIS
CUISTRE
DIGNES
DIXIEME
DOUCEUR
ECOLE
EMPENNE
EPURGE
FALAISE
FARDIER
GUIPURE
HALLALI
HAMECON
ILETTE
LONGUES
NATION
NAUSEE
PASSANT
PESEUR
PESTES
PETASE
PRESENT
PRISE
RONFLER
SOLDE
SOLEIL
TESSONS
TRONCS

ENIGME : NOTE DE MUSIQUE

Solutions Mots croisés du Presto 26

	Q	U	A	S	I	
Q		N	D	T		E
U	E		O		U	V
E	C	O	R	C	H	E
T	U		A		T	I
E		D	I	I		L
	R	O	S	E	E	

Union des Sociétés Musicales de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Siège : Rue du Vieux Comté, 51 – 7543 Mourcourt - Tél : 069/25.30.79
Numéro d'entreprise : 445 339 866
Email : info@uniondessocietesmusicales.be – Site : www.uniondessocietesmusicales.be

Président

Mr Pierre ERNOUX (FMN) Rue du Vivier,1 – 5020 Malonne – Tél : 081/44.60.44 – GSM : 0478/49.25.33
Email : peresidence@fedemusinam.eu

Secrétaire

Mr Frédéric MARIAGE (FMH) Rue du Vieux Comté, 51 – 7543 Mourcourt – Tél : 069/25.30.79
Email : secretariat@federationmusicalehainaut.be

Trésorier

Mr Jean-Claude DESIDE (FMH) Rue des Petelles,28 – 6890 Libin – Tél : 061/65.61.09 – GSM : 0475/32.39.68
Email : petelles@skynet.be

Vice-Présidents

Mr Adelin HANQUIN (FMBF) Rue des Ecoles,9 – 1350 Jauche – Tél : 019/63.43.75 – GSM : 0478/84.03.76
Email : hanquin.adelin@skynet.be
Mr Bernard BOEUR (FMLB) Grand Place, 3Bte2 – 6850 Paliseul – Tél : 061/41.50.88 – GSM : 0495/28.21.14
Email : bernard.boeur@belgacom.net
Mr Jacky FIEVET (FMN) Rue du Pont, 31Bte7 – 5300 Andenne – GSM : 0495/61.01.22
Email : jacky.fievet@outlook.com
Mr Jean-Marie BATTEUX (FML) Rue Auguste Javaux,44 – 4020 Liège – GSM : 0495/53.68.44
Email : fml@fml.be
Mr Jean-Marie XHONNEUX (APSAM) Obsinnich,11 – 3791 Fourons – GSM : 0478/33.19.31
Email : jeanmarie.xhonneux@skynet.be

Membres

Mme Christiane VINCENT (FMBF) Rue Basse Baive,26 – 5310 Liernu - GSM : 0477/32.22.30
Email : christvin@hotmail.fr
Mr Dominique SOTTIAUX (FMH) Rue Escarpée,71 – 7100 Haine.St.Pierre – GSM 0475/94.72.66
Email : sottiauxdominique@yahoo.fr
Mr Freddy SCHMITZ (FMLB) Rue du Violoneux,16 – 6687 Bertogne (Champ) – GSM : 0495/50.43.30
Email : schmitzfreddy@hotmail.com
Mr Joseph DROOGHAAG (APSAM) Veurs,4 – 3790 Fourons – Tél : 04/381.07.07
Email : joseph.drooghaag@skynet.be
Mme Marie GOLFIERI (FML) Rue de Meuse,56 – 4020 Jupille.sur.Meuse – GSM : 0473/62.21.41
Email : marie.golfieri@skynet.be
Mr Richard LUC (FMH) Rue Moranfayt, 194 – 7370 Dour – Tél : 065/65.43.87
Email : Richard.luc@skynet.be

AB ELECTRONICS

BY ANDRE BOUSSEMAERE

contrôle d'accès

vidéosurveillance

détection intrusion

détection incendie

Route des six frères 35 bte 1- 5310 Leuze

081/65 56 29

info@abelectronics.be

www.abelectronics.be

INTRUSION INCERT CERTIFICATION B-1635

ibz 20 1103 87

Muziekcentrale Lummen

Le spécialiste par excellence pour les instruments à vent et de percussion

- Un large assortiment de toutes les marques renommées.
- Des locaux pour tester des instruments dans notre showroom. Et aussi la possibilité de tester des instruments chez vous.
- Entretien et réparations professionnels.

PERCUSSION ET
CUIVRES DE NOTRE
PROPRE USINE

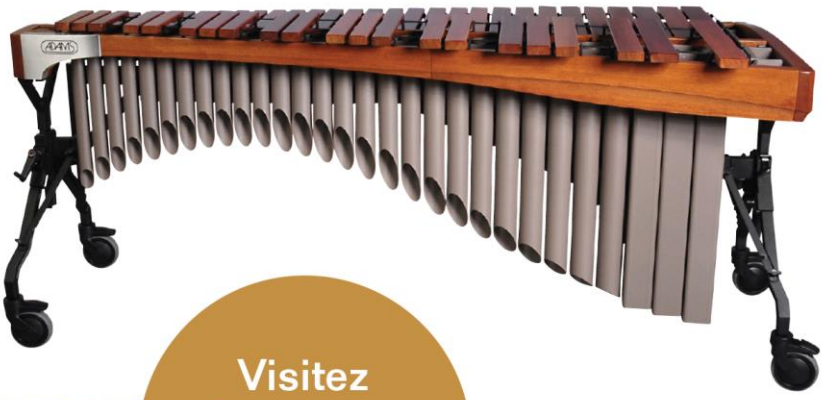

Visitez notre nouveau magasin à Lummen!

Adams Muziekcentrale
Bosstraat 73 Lummen (B)
+32 (0)13 35 20 20

www.adams-music.be
info@adams-music.be